

" Partir en médiation, c'est ...

quitter l'autoroute judiciaire et partir sur la départementale de la médiation ! S'installer au volant, redevenir maître de la route, abandonner le régulateur de vitesse, ne plus subir le flux des autres voitures qui imposent leur vitesse, ne plus avoir de bouchons, ne plus avoir de péages. Partir sur la départementale de la médiation, c'est au détour d'un virage serré, découvrir un paysage somptueux qu'on n'attendait pas ou plus : 100% des solutions trouvées à l'issue d'une médiation n'ont jamais été évoquées au départ !

Mais attention !

Quitter l'autoroute judiciaire ne veut pas dire que vous n'aurez plus de radars : la médiation n'est pas hors la loi ! Un juge ne peut pas modifier un accord mais il peut refuser une homologation !

Par ailleurs, vous n'êtes pas obligé de partir seul : le médiateur, tiers, neutre, impartial et indépendant, sera là pour vous permettre de trouver la solution à vos difficultés par vous-même. C'est d'ailleurs là la grande différence avec la conciliation mais un copilote est tout à fait possible et même recommandé ! Les partenaires naturels du médiateur que sont les juristes au sens large et pas seulement les avocats sont de précieux conseils et d'excellents copilotes.

Imaginons maintenant que vous ayez une fatigue : besoin de vous arrêter sur un sentier ; aucun souci ! On s'arrête quand on veut en médiation et c'est vous qui décidez de l'arrêt : où, quand, comment et combien de temps Imaginez que le brouillard tombe, les températures chutent, vous êtes nerveux. Bien équipés en pneus, vous avez des phares défaillants Vous vous sentez vulnérable. Vous pouvez tout à fait quitter la départementale de la médiation et regagner l'autoroute judiciaire. Bien sûr que le magistrat rassure, que le juge sécurise ! Les médiateurs le savent et le comprennent ! A tout moment, vous pouvez arrêter une médiation. C'est vous qui décidez.

La médiation, c'est ça : l'autonomie des personnes, dans un espace de liberté, très créatif mais dans le respect de la loi. " [...] Extrait « Actualités choisies de la médiation »

*Et, pour parfaire notre chemin professionnel, rencontrons nos collègues, participons aux nombreuses activités proposées dans cette Newsletter. Allons de la **pensée parallèle** (Bruxelles, 14/09/2017 - intervision) aux nombreuses conférences prévues, dans toute la Belgique, durant la **semaine mondiale de la médiation**. Voyez le programme détaillé des ateliers, conférences, portes ouvertes... en p.7 à 9.*

Des ateliers, conférences ... aux thèmes nombreux et variés: La médiation : Pour qui ? Pour quoi ? Croyances du médiateur et du médié ; Dire ou ne pas dire en médiation ; Rôle de l'avocat : Conseil des parties en médiation ; La médiation à l'hôpital, parlons-en ! La médiation sociale dans l'entreprise et le bien-être au travail dans tout ça ! Les pratiques préventives et restauratives avec les jeunes ; Faire de la crise une opportunité pour le groupe ; La transversalité dans la médiation ; "Entre panser ses plaies et penser l'avenir" ; Pertinence de la Médiation dans les situations de violences intrafamiliales ; La Senior Médiation : une attention particulière autour de la personne âgée ; La communication Non Violente, un outil puissant en médiation ; La place et la parole de l'enfant en médiation ; La médiation transgénérationnelle ; Le conflit de loyauté et l'aliénation parentale suite à la séparation des parents – approche pluridisciplinaire ; Médiation & logement, Bemiddeling alleen voor de happy few ...

Des Portes Ouvertes de services de médiation avec informations sur la médiation civile, commerciale, familiale... sont également prévues. Informatie of bemiddeling...

Le Bus de la Médiation et nos nombreux médiateurs du Réseau des Services Publics de Médiation de Conflits Interpersonnels Bruxelles-Capitale sillonneront Bruxelles pour sensibiliser le public et faire la promotion de la médiation (flyers - jeux de rôle – films - clowns...). Rejoignons-les....

Conseil de Direction

Directeurs : Hélène VAN DEN STEEN, présidence - Paul BOURGEOIS, vice-présidence - Monique DEPAUW, trésorière - Renée HUYBRECHTS, secrétariat, Ghislaine DELVIGNE - Sehriban SARITAS - Laurence HANIN-JAMOT - Maria RUISI - Brunhilde CALEWAERT - Almudena VAQUERIZO GILSANZ - Grégory SIMON - Hélène HALPERIN-KATZ

n° 5 – 2017 -

SOMMAIRE

Editorial

Agenda : Conseils de Direction, Intervisions, Réalisations, Projets, Articles, infos

Conférences, Films... Bibliothèque

**CONSEILS DE DIRECTION**

Namur, le 11/09/2017 - 14 à 18h
Bruxelles, le 09/10/2017 - 14 à 18h
Brussel, 06/11/2017 - 14 à 18u
Namur, le 11/12/2017 - 14 à 18h

INTERVISIONS - FORMATIONS

Judi 14/09/17 de 18h à 20h15 (2h)
s/ le thème : « la pensée parallèle »

réf. Les 6 chapeaux d'Edward de Bono
au Centre Européen de Médiations (asbl)
119 rue de l'hôtel des monnaies - 1060 Bxl
Org. Radouane BOUHLAL & Serge DILLEENS
Inscription : radouane.bouhlal@gmail.com

ATELIERS/SEMINAIRES

SEMAINE MONDIALE DE LA MEDIATION
du D.15 au S.21/10/2017.

**LA MEDIATION DANS TOUS SES ETATS**

Conférences, Formations, Séminaires,
Ateliers, Portes ouvertes,...
Bus de la médiation...

**Paraît 4 fois par an**Janv./Févr. – Avril/Mai -
Août/Sept. - Nov./Déc.



Axes principaux d'actions de l'UBMP pour 2014-2018

- Défendre et protéger la profession en associant tous les médiateurs
- Assurer une visibilité de la profession auprès des pouvoirs publics.
- Regrouper et unir les médiateurs professionnels des champs multiples et variés
- Promouvoir la médiation auprès du public, des pouvoirs politiques et informer c'est-à-dire faire connaître la médiation et ses différents champs de pratique auprès des écoles, du grand public, des décideurs, des médias...

Pour participer à nos réunions - contactez un responsable ou le secrétariat via email

Intervisions : Sehiban Saritas & coll. - sehriban.saritas@ubmp-bupb.org

Ethique et déontologie : Maria Ruisi & coll. - maria.ruisi@ubmp-bupb.org

Acteurs en médiation : Monique De Pauw & coll. - monique.depauw@ubmp-bupb.org

Séminaires / Formations continues : Hélène van den Steen & coll. - helene.vds@ubmp-bupb.org

Reconnaissance titre/SPF Economie/UCM : Grégory Simon gregory.simon@ubmp-bupb.org & Hélène van den Steen

Promotion médiations (assurances, mutuelles...) : Brunhilde Calewaert & coll. - brunhilde.calewaert@ubmp-bupb.org

Site UBMP & Newsletter: Laurence Hanin-Jamot & Hélène van den Steen - ubmp.bupb.news@gmail.com

Publications/Ecrits en médiation : Hélène vds & Marilia de Lara - mariliadelara@gmail.com

Médiation familial en planning : Marie-Paule Henry - helene.vds@ubmp-bupb.org

Commission Fédérale de Médiation – Nous avons 9 représentants

ECHOS DU SITE - une vitrine de l'UBMP vers l'extérieur Actuellement le site internet est en transformation

- Mise en ligne de différents articles en lien avec la médiation, le médiateur et sa pratique ;
- Information concernant les possibilités de stages pratiques, lecteurs T.F.E. (listing au secrétariat) ;
- Profil professionnel « Médiateur » approuvé par le Conseil Supérieur de l'Enseignement de Promotion Sociale – le 1/07/2011 (s/ site) ;
- Diffusion de documents sur l'Assistance judiciaire en médiation (s/ site) ;
- Mise en ligne d'un annuaire (s/ site) ;
- Formations, séminaires organisés par nos membres (s/ site).
- Bibliothèques: www.ubmp-bupb.org/fr/bibliotheque - www.ubmp-bupb.org/nl/bibliotheek
www.bibli2709.cfwb.be - www.universitedepaix.org/ressources

<http://ubmp-bupb.org/>

« Site »



Les Instituts d'Enseignement de Promotion Sociale organisés/subventionnés par la Communauté française proposent une formation « **Spécialisation de médiateur** » avec **diplôme de la Communauté française**.

| | | |
|---|---|--|
| Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale - IPEPS – Seraing - Réseau Provincial Rue C. Trouillet, 48 – 4100 Seraing Tél. : 04-330.72.91/96 - N° Vert : 0800 14 162 anne.faniel@provincedeliege.be - psseraingsup@provincedeliege.be http://www.mafuturecole.be | Institut Roger Guilbert Réseau Cocof Campus Céria av. Emile Gryson, 1 1070 Bruxelles Tel. 02/526.75.40/41 - http://www.ceria.be/irg | Cours pour éducateurs en fonction - CPSE (asbl) Réseau libre Rue des Fortifications 25 4030 Liège Tel: 04/ 343 00 54 info@cpse-liege.be |
|---|---|--|

Finalités et contenus de la formation

La formation s'adresse à tout professionnel de la relation qui souhaite développer ses capacités d'intervention dans des situations difficiles voire conflictuelles. Cela peut concerner de nombreux secteurs tels que les conflits familiaux, le divorce, l'aide à la jeunesse, les conflits et la violence dans les écoles, les quartiers, la cohabitation interculturelle, le milieu pénal, les relations d'équipe, l'entreprise, le domaine civil et commercial... La place de la médiation dans ces différents secteurs est en développement. Les étudiants, tout en assimilant les modèles de médiation proposés, participeront à ce mouvement de recherche et d'ouverture sur la médiation et sur le rôle de médiateur.

Cette **spécialisation** développe une approche multidisciplinaire pour former efficacement des médiateurs aptes à gérer de manière humaine les conflits vécus par des individus ou par des organisations. Grâce aux différents volets développés dans la formation, vous exploitez vos compétences de médiateur dans les divers secteurs.

La démarche multidisciplinaire renforcée par des stages et des séminaires va ainsi permettre d'appréhender le contexte dans lequel se déroule la crise. L'observation, l'écoute active, la décentration, la gestion des émotions, le décodage institutionnel, la pratique philosophique sont des moyens mis en œuvre pour analyser les situations conflictuelles.

En tant que médiateur vous serez capable de créer des conditions propices à la recherche de piste de changement et en dégager des solutions créatives sans perdant.



"In bemiddeling gaan is ...

de juridische snelweg van de rechtbank verlaten en de weg inslaan van de departementale Bemiddeling!

Je gaat aan het stuur zitten, word meester van je eigen baan, laat de cruise control voor wat het is, je hoeft niet te lijden onder de stroom van andere auto's die hun snelheid opdringen, geen opstoppingen, niet langer tol betalen...

De weg inslaan van de departementale Bemiddeling is na een strakke bocht, prachtige landschappen ontdekken die je niet of niet meer verwacht: 100 % van de gevonden oplossingen na een bemiddeling werden nooit in het begin vernoemd! Maar wees voorzichtig!

Het verlaten van de juridische snelweg betekent niet dat je geen radars meer hebt: de bemiddeling is niet buiten de wet! Een rechter kan een overeenkomst niet wijzigen, maar kan de homologatie ervan weigeren!

Bovendien hoef je niet alleen te gaan: de bemiddelaar, een neutrale, onpartijdige en onafhankelijke derde, zal er voor je zijn om jou te helpen zelf de oplossing te vinden voor je geschil. Dit is het grote verschil met een verzoening, maar een copiloot hebben is best mogelijk en zelfs aanbevolen! De natuurlijke partners van de bemiddelaar, juristen in de ruimste zin van het woord en niet enkel advocaten zijn waardevolle raadgevers en uitstekende copiloten. Stel je nu voor dat je moe bent: je hebt nood aan een stop op een pad; geen zorgen! Je kan stoppen wanneer je wil in bemiddeling en jij bent het die over de stop beslist: waar, wanneer, hoe en hoe lang Stel je voor dat de mist valt, de temperaturen dalen, je bent nerveus. Goed uitgerust qua banden maar je hebt defecte koplampen Je voelt je kwetsbaar. Je kan de departementale Bemiddeling volledig verlaten en de juridische snelweg van de rechtbank vervoegen. Natuurlijk zal zowel de magistraat als de rechter geruststellen! Bemiddelaars weten en begrijpen dat! Je kan op elk moment een bemiddeling stoppen. Jij beslist. Bemiddeling is de autonomie van mensen, in alle vrijheid, zeer creatief maar in overeenstemming met de wet. "[...] Uittreksel" Geselecteerd nieuws uit bemiddeling "

En, om ons professioneel pad te vervolmaken, laten we onze collega's ontmoeten, kom deelnemen aan de vele activiteiten die in deze Nieuwsbrief worden voorgesteld. Laten we van "parallel denken" (Brussel, 14/09/2017 - interview.) gaan naar tal van conferenties gepland in heel België, tijdens de wereldwijde week van bemiddeling. Zie het gedetailleerde programma van workshops, lezingen, opendeurdagen ... van pg.7 tot 9. Workshops, conferenties ... in vele en gevarieerde thema's: bemiddeling: voor wie? Waarom?; De overtuigingen van de bemiddelaar en de bemiddelde; zeggen of niet zeggen in de bemiddeling; de rol van de advocaat: Raadgever van de partijen in bemiddeling; bemiddeling in het ziekenhuis, laten we erover praten!; sociale bemiddeling in de onderneming en het welzijn op het werk in deze! preventieve en herstellende praktijken met jongeren; Maak van een crisis een opportuniteit voor de groep; Transversaliteit in de bemiddeling; zijn wonden laten genezen en denken over de toekomst; Relevantie van bemiddeling in situaties van huiselijk geweld; Senioren Bemiddeling: bijzondere aandacht voor ouderen; Niet-gewelddadige communicatie, een krachtig instrument in bemiddeling; De plaats en het woord van het kind in bemiddeling; Transgenerationale bemiddeling; loyaliteitsconflict en ouderlijke vervreemding na ouderlijke scheiding - multidisciplinaire benadering; bemiddeling en huisvesting; Bemiddeling alleen voor de happy few ... Opendeurdagen van bemiddelingsdiensten met informatie over burgerlijke, commerciële, familiale bemiddeling ... zijn ook gepland. Informatie over de bemiddeling ... de bus van de bemiddeling en onze vele bemiddelaars van het Netwerk Bemiddeling Openbare diensten en Interpersoonlijke Conflicten Brussel-stad zullen door Brussel rijden om de bemiddeling en de bewustwording ervan bij een breed publiek te bevorderen (flyers - rollenspel - films - clowns ...). Kom ons vervoegen...

Un peu d'humour



LE MEDIATEUR EXEMPTÉ DE LA TVA ?

« Conformément à l'article 44, § 2, 5°, du Code de la TVA, les prestations de services qui ont pour objet l'orientation scolaire ou familiale, ainsi que les livraisons de biens qui leur sont étroitement liées, sont exemptées de la TVA. Les prestations de services des médiateurs familiaux sont donc exemptées de la TVA en vertu de cette disposition légale. Les prestations fournies par les avocats en tant que médiateurs familiaux sont par conséquent exemptées. D'autres exemptions de TVA sont aussi susceptibles de s'appliquer, telle que l'exemption en faveur des conférenciers (art.44, §2, 8°, du Code de la TVA) et l'exemption relative aux contrats d'édition d'œuvres littéraires et artistiques conclus par les auteurs (article 44, § 3, 3°, du Code de la TVA), pour autant que toutes les conditions d'application de ces dispositions légales soient remplies. »

LA MEDIATION PRISE EN COMPTE PAR L'EMPLOYEUR, LA MUTUELLE, L'ASSURANCE ... ?

Des **employeurs, Actiris,** certaines **mutuelles et assurances** interviennent pour une part dans le prix des séances de médiation. Un document est à compléter par le médiateur pour vos séances de médiation : Etat des frais : date, durée, coordonnées du médiateur et des intéressés, prix.

N'oublions pas l'**assistance judiciaire en médiation** (intervention 40€/h indexé/médiation + 50€ frais de dossier).

Si vous êtes agréés par la CFM – acceptez l'assistance judiciaire. Voyez sur www.ubmp-bupb.org les modalités.

CLAUSE DE MEDIATION

Nous conseillons d'insérer dans les contrats, l'engagement à proposer le recours à la médiation comme préalable à toute gestion d'un litige par la voie judiciaire.

Exemples de clauses de médiation :

1. En cas de litige entre les partenaires relatif à la validité, à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention, qui ne pourrait être résolu à l'amiable, les parties s'engagent à tenter de résoudre leur différend par la médiation. Les parties choisiront de commun accord le médiateur qui sera chargé de la mission stipulée à l'alinéa précédent. Les parties prendront en charge, à part égale, l'ensemble des frais et honoraires engendrés par la processus de médiation.
ou
2. Les parties s'engagent, conformément à l'article 1725 cj, §1^{er}, à recourir à la médiation, préalablement à toute autre mode de résolution de leurs éventuels différends quant à la validité, la formation, l'interprétation, l'exécution et la rupture du contrat pourraient susciter. Les parties choisiront de commun accord le médiateur qui sera chargé de la mission stipulée à l'alinéa précédent. Les parties prendront en charge, à part égale, l'ensemble des frais et honoraires engendrés par la processus de médiation.

Au choix:

En cas d'arrêt de la médiation, les parties soumettront le litige à l'arbitrage, conformément

Ou en cas d'arrêt....., seuls les tribunaux de seront compétents.

UBMP-BUPB-BUPM: l'Union Belge des Médiateurs Professionnels est une Union professionnelle créée en 2003, reconnue par le Conseil d'Etat en 2006 et par le SPF Economie comme Fédération Nationale Professionnelle en 2014. Elle regroupe des médiateurs exerçant dans de multiples champs. Elle a pour mission de promouvoir la médiation et d'assurer le développement de la profession. www.ubmp-bupb.org

L'UBMP accueille, comme membre adhérent, toutes personnes intéressées par ses activités (ex: personnes de confiance, experts, parents...). Les membres effectifs sont médiateurs professionnels.

Nous recherchons des salles pour nos assemblées, séminaires, fêtes....

Vous avez une proposition ? Contactez notre secrétariat via email : secretariat@ubmp-bupb.org



La boîte à outils du médiateur

La querelle des outils

Il y avait dans une menuiserie une étrange assemblée. C'était une réunion d'outils qui essayait d'accorder leurs différences. Le marteau exerça la présidence, mais l'assemblée lui demanda d'abandonner car il faisait trop de bruit et passait son temps à frapper. Le marteau accepta son blâme, mais il demanda que le tournevis soit aussi expulsé. Il dit qu'il était nécessaire de lui donner beaucoup de tours avant qu'il serve à quelque chose. Le tournevis accepta, mais à son tour il demanda l'expulsion du papier de verre. Il dit qu'il était rugueux d'aspect et qu'il avait toujours des frottements avec les autres. Le papier de verre consenti à condition que le mètre soit à son tour expulsé, car il passait toujours son temps à mesurer les autres d'après sa mesure comme s'il était le seul à être parfait.



Le menuisier entra, mit son tablier et commença son travail. Il utilisa le marteau, le papier de verre, le mètre et le tournevis. Finalement le bois initial rugueux est devenu un joli jeu d'échecs. Quand le menuisier sortit, l'assemblée renouvela la délibération.

La scie à main prit la parole en disant :

« Messieurs, il a été démontré que nous avons tous des défauts, mais le menuisier travaille avec nos qualités. C'est ce qui nous rend précieux. Ne pensons pas à ce que nous avons de mauvais et concentrons-nous dans l'utilité de nos qualités ! »

L'assemblée trouva alors que le marteau était fort, que le tournevis unissait avec force, que le papier de verre était spécial pour chasser la rugosité et elle observa que le mètre était précis et exigeant. Ils se sont sentis alors une équipe capable de produire des choses avec qualité. Ils se sont sentis fiers de leurs forces et de pouvoir travailler ensemble.

INFOS - INFOS - INFOS – INFOS

Nouveau : Création d'un syndicat en France

<https://www.syme.eu/page/156360-pourquoi>

La médiation connaît un développement parallèle à la reconnaissance de son efficacité et de son utilité sociale au service de l'apaisement des conflits et du « mieux vivre ensemble ».

Le caractère professionnel de cette activité doit s'affirmer au fur et à mesure de ce développement, et le professionnalisme des médiateurs ne peut que dynamiser ce développement.

En France, la médiation se heurte encore à un certain nombre de réticences. L'absence, jusqu'ici, d'une parole claire des médiateurs a pu contribuer à ces difficultés.

L'ambition de ce syndicat est donc aujourd'hui de porter la voix des médiateurs, une parole claire, résolument optimiste et tournée vers l'avenir. Etre l'interlocuteur naturel des pouvoirs publics, entreprises, associations de médiateurs, centres de médiation... pour toutes les questions tenant à la représentation et la défense des intérêts professionnels des médiateurs.



"Frisko et crème glacée" Pièce de théâtre

Chers collègues médiateurs,

C'est sur une pièce de théâtre pour enfants et jeunes que je voudrais attirer votre attention. "**Frisko et crème glacée**" a été présenté par ses auteurs, l'Iceberg Compagnie, aux Rencontres de Théâtre Jeunes Publics de Huy. Cette pièce figurera dans les programmes de théâtre pour jeunes durant l'exercice 2017-2018.

Le sujet de cette pièce: le **harcèlement**, des taquineries de gamin aux jeux de pouvoir malsains.

"Le langage est peu châtié, la tragédie puise dans ce que les pulsions adolescentes recèlent de plus inavouable, mais sans jamais sombrer dans la provocation gratuite", le tout "avec une justesse phénoménale. A commencer par son portrait furieusement drôle d'une bande d'ados en pleine quête d'identité. Leur fébrile maladresse, leurs tics de langage ridicules, leur façon de remettre une mèche de cheveux, de faire des tutos sur le web en mode 'jeux dangereux', les comédiens soignent leur partition dans les moindres détails. Impossible de ne pas s'écrouler de rire quand l'un d'eux se lance dans une leçon de la meilleure façon d'embrasser les filles où il est question de flan et de performance sportive. Et pourtant, dans cette première partie plutôt légère se glissent des indices sur la tragédie à venir. (...) C'est là toute la force de la pièce: toucher pile poil à cet endroit vertigineux, voire périlleux, où l'enfance n'a pas encore dit son dernier mot mais se laisse peu à peu envahir par des désirs nouveaux, des fantasmes interdits. Terriblement moderne, la pièce regarde droit dans les yeux cet ado imprévisible, cet être complexe qu'on ne saurait voir. Elle nous laisse gênés aux entournures, juste ce qu'il faut pour alerter, sans faire de morale, sur ce fléau qu'est le harcèlement." (C.Ma., in "Le Soir", 19 8 17). Il faut emmener d'urgence vos ados voir cette pièce. Sans la moindre excuse !

Un outil possible pour des médiateurs ? Paul Bougeois

Negotiation Skills

Advanced Negotiation Strategies and is too tough or too accommodating? Too cooperative or too selfish? You might strive for an ideal balance, but, chances are, your innate and learned tendencies will have a strong impact on how you negotiate.

Read more : <https://www.pon.harvard.edu/daily/negotiation-skills-daily/identify-your-negotiating-style/?mqsc=E3908889>

Join the Ranks of the Master Dealmakers

Harvard Negotiation Master Class: Advanced Strategies for Experienced Negotiators | November 13-15, 2017

The Harvard Negotiation Master Class offers the rare opportunity to step away from your day-to-day responsibilities to focus on developing a competency that will serve you the rest of your professional life. After three intensive days, you will emerge a highly confident negotiator who truly understands the game—and how to play it.

Read more : <https://www.pon.harvard.edu/courses-and-training/master-class/negotiation-master-class/?mqsc=3908889>

Business Negotiations

Negotiation Advice for Buying a Car: Tips for Improving Your Negotiating Position

By PON Staff on September 12, 2017

How can you negotiate the best possible price for a new car? This is a common negotiation question, and naturally so. A car is one of the most significant purchases you'll ever make—and the price is almost always negotiable. Here are a few tips to improve your performance: <https://www.pon.harvard.edu/daily/business-negotiations/so-you-want-to-buy-a-car/?mqsc=E3908889>

Règlementation en France sur la médiation familiale

L'interdiction du recours à la médiation familiale en cas de violences / [circulaire du 26/07/2017](#)

L'article 6 de la loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXIe siècle modifie le dernier alinéa de l'article 373-2-10 du code civil afin d'exclure expressément le recours à la médiation familiale lorsque des violences ont été commises par l'un des parents sur l'autre parent ou sur l'enfant. La notion de violences doit être appréciée au regard de l'atteinte à l'intégrité physique ou psychique qui en résulte. Les violences de nature à écarter l'usage de la médiation sont celles commises par l'un des parents sur l'autre parent ou sur l'enfant. Sera pris en considération le lien de filiation à l'égard d'un enfant commun. Les violences commises par des tiers (membres de la famille de l'un des parents par exemple) ne sont pas visées. Comme l'a précisé le Conseil constitutionnel dans sa décision n°2016-739 DC du 17 novembre 2016 sur la loi de modernisation de la justice du XXIe siècle, il appartiendra au juge aux affaires familiales d'apprécier la réalité des violences pour l'application de cette disposition, puisque l'exclusion de la médiation familiale n'est pas subordonnée à la condition que ces violences aient donné lieu à condamnation pénale ou au dépôt d'une plainte. Le juge devra donc apprécier s'il existe des raisons sérieuses de considérer comme vraisemblable la commission des faits de violences allégués au vu des éléments produits devant lui conformément aux règles applicables au procès civil et contradictoirement débattus.

OUVRAGE : « MÉDIATEUR(E)S EN SANTÉ : UNE APPROCHE RECONNUE, UN MÉTIER À PROMOUVOIR » - ACTES DU COLLOQUE DE L'ASAV

« La publication des actes du colloque « Médiateur(e)s en santé : une approche reconnue, un métier à promouvoir » de l'association pour l'accueil des voyageurs (ASAV) retrace les échanges qui ont eu lieu lors du colloque organisé avec les membres du Programme National de Médiation Sanitaire, le 12 décembre 2016 à Paris.

Les interventions de médiateurs, d'acteurs associatifs ou institutionnels, de professionnels de santé, reviennent sur les plus-values de la médiation comme interface pour faciliter les conditions de rencontre et de compréhension entre habitants et système de santé. Elles débattent des éléments existants et à venir, qui sont nécessaires pour que les médiateurs exercent leur métier de manière neutre, indépendante et pérenne. » (Extrait de la plateforme-asv.org)



Ouvrage à télécharger sur http://www.mediation-sanitaire.org/wp-content/uploads/2016/08/M%C3%A9diateurs-en-sant%C3%A9-une-approche-reconnue-un-m%C3%A9tier-%C3%A0-promouvoir_Colloque_12d%C3%A9c2016-2.pdf

**" Ce ne sont pas les différences qui nous divisent.
C'est notre jugement porté sur chacun qui le fait."
David Lefrançois**

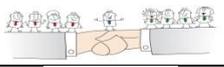
Semaine de la Médiation 2017

AGENDA DE LA SEMAINE MONDIALE DE LA MEDIATION 2017 A L'UBMP - du 15 au 21 octobre 2017

Durant cette semaine, toutes les activités organisées avec le soutien de l'UBMP sont gratuites sauf indications contraires*

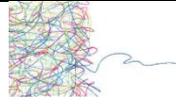
| DATE | HEURES | LIEU | ACTIVITE | ORGANISATION | CONTACT |
|-------------------------------------|------------------------|--|--|--|--|
| Di 15/10 | 10h00 à 12h00 | 7800 ATH Centre Culturel d'Ath Château Burbant, salle Expo, rue du gouvernement | La médiation : pour qui ? Pour quoi ? | Marie-Noëlle PEETERS Catherine BOCQUET | dr.mariepeeters@gmail.com cbocquet@dbi-sa.be |
| Lu 16/10 au Ve 21/10 | Sur rendez- vous | 8400 OSTENDE Henegouwenstraat, 1/0508 | Découverte et sensibilisation à la médiation | Robert GENICOT (FR/NL) | crerge@gmail.com +32(0)470 830 148 |
| Lu 16/10 | 8h00 à 13h00 | 5000 NAMUR Maison des citoyens Hôtel de Ville Rue de Fer | « Croyances du médiateur et du médié en médiation » |  | Maria RUISI maria.ruisi@ubmp-bupb.org |
| | 10h00 à 12h00 | 1180 UCCLE Marché Place Saint-Job | <i>Le Bus de la Médiation</i> : Sensibilisation/promotion de la médiation : flyers - PPT – jeux de rôle – films - clowns... | Réseau des Services Publics de Médiation de Conflits Interpersonnels Bruxelles Capitale | Réseau des Services Publics de Médiation de Conflits Inter-personnels Bruxelles Capitale dans chaque commune bruxelloise |
| | 13h15 à 17h30 | 5000 NAMUR Maison des citoyens Hôtel de Ville Rue de Fer | « Dire ou ne pas dire en médiation » |  | Shriban SARITAS shriban.saritas@ubmp-bupb.org |
| | 14h00 à 16h00 | 1020 LAEKEN Place Bockstael | <i>Le Bus de la Médiation</i> : Sensibilisation/promotion de la médiation : flyers - PPT – jeux de rôle – films - clowns... | Réseau des Services Publics de Médiation de Conflits Interpersonnels Bruxelles Capitale | Réseau des Services Publics de Médiation de Conflits Inter-personnels Bruxelles Capitale dans chaque commune bruxelloise |
| | 13h30 à 16h30 ** | 1000 BRUXELLES WTC III, Trinidad Bd Simon Bolivar 30 | Rôle de l'avocat : conseil des parties en médiation (25€) | Annette BRIDOUX Michel GONDA | CFM http://www.cfm-fbc.be/fr mediationweekfbc@gmail.com |
| | 18u00 - 21u30 | 9000 Gent Rechtbank Eerste Aanleg Gent Opgeëistenlaan, 401 | Bemiddeling alleen voor de happy few ? | Rechtbank Eerste Aanleg Gent, HoGent, Het Justitiehuis, CAW, | Het bemiddelingshuis, Mediationlink, Mediation-at-work.be Lieve Lagae |
| Mardi 17/10 | 9h00 à 12h15 | 7100 LA LOUVIERE CHU Tivoli Av. Max Buset 34 | La médiation à l'hôpital, parlons-en ! Séances d'information / de formation | Service de Médiation Gregory SIMON | Gregory SIMON gregory.simon@chu-tivoli.be +32(0)495 695 608 |
| | 9h00 à 13h00 | 1000 BRUXELLES KFBN, Bergstraat 30 | La médiation sociale dans l'entreprise et le bien-être au travail dans tout ça ? | Olivier DULON Séverine EVRARD Michèle RASKIN, Olivier WILLOCK,... | CFM Médiation - Conciliation - Sociale & GEMME Belgium |
| | 10h00 à 12h00 | 1080 MOLENBEEK Marché Place Duchesse (frontière Molenbeek/Anderlecht) | <i>Le Bus de la Médiation</i> : Sensibilisation/promotion de la médiation : flyers - PPT – jeux de rôle – films - clowns... | Réseau des Services Publics de Médiation de Conflits Interpersonnels Bruxelles Capitale | Réseau des Services Publics de Médiation de Conflits Inter-personnels Bruxelles Capitale dans chaque commune bruxelloise |
| | 12h00 à 14h00 | 1000 BRUXELLES Institut Charles Gheude/ICG Rue des Tanneurs 41 | Les pratiques préventives et restauratives avec les jeunes |  + Equipe des pratiques préventives et restauratives de l'ICG | Joëlle TIMMERMANS lesouffle@skynet.be +32(0)476 675 396 www.lesouffle.be |
| | 14h00 à 16h00 | 1040 ETTERBEEK Station Métro - Mérode | <i>Le Bus de la Médiation</i> : Sensibilisation/promotion de la médiation : flyers - PPT – jeux de rôle – films - clowns... | Réseau des Services Publics de Médiation de Conflits Interpersonnels Bruxelles Capitale | Réseau des Services Publics de Médiation de Conflits Inter-personnels Bruxelles Capitale dans chaque commune bruxelloise |

| | | | | | |
|---------------------------|------------------------|--|--|--|--|
| | 16h30 à 18h30 | 1000 BRUXELLES Institut Charles Gheude/ICG Rue des Tanneurs 41 | Faire de la crise une opportunité pour le groupe 2 x 25 ans de Médiation Collective |  Joëlle TIMMERMANS Mary HURLET... | Joëlle TIMMERMANS lesouffle@skynet.be +32(0)476 675 396 www.lesouffle.be |
| | 18u00 - 21u30 | ANTWERPEN Rechtbank Eerste Aanleg | Bemiddeling alleen voor de happy few ? | KdG-hogeschool, Rechtbank Eerste Aanleg Antwerpen, De Wetswinkel Antwerpen, | Magistraten & Maatschappij, Mediationlink, Mediation-at-work.be Lieve Lagae |
| Mercredi 18/10 | 10h00 à 12h00 | 4030 GRIVEGNEE CPSE Grivegnée 25, rue des Fortifications | Open Class en présence de différents médiateurs - formateurs |  Fanette DUCHESNE Joëlle TIMMERMANS | Dounia CHAOUI chauidounia.cpse@gmail.com Latifa BOUZALGHA 0496/42 37 38 |
| | 10h00 à 12h00 | 1060 St GILLES Marché du Parvis de Saint-Gilles Carré de Moscou | <i>Le Bus de la Médiation</i> : Sensibilisation/promotion de la médiation : flyers - PPT – jeux de rôle – films - clowns... | Réseau des Services Publics de Médiation de Conflits Interpersonnels Bruxelles Capitale | Réseau des Services Publics de Médiation de Conflits Inter-personnels Bruxelles Capitale dans chaque commune bruxelloise |
| | 13h30 à 17h00 | 5000 NAMUR Université de Paix 4 Bd du Nord | Conférence - Débat Découverte de la médiation |  Université de Paix De la prévention à la gestion positive des | Almudena VAQUERIZO GILSANZ www.universitedepaix.org almudena.vaquerizo@ubmp-bupb.org |
| | 14h00 à 16h00 | 1000 BRUXELLES WTC III, Salle FBC, 14 ^{ème} étage Bd Simon Bolivar 30 | La transversalité dans la médiation ou ce qui rassemble tous les médiateurs |  | Ginette DEBUYCK Médiations ASBL https://www.mediationsasbl.be/ |
| | 14h00 à 16h00 | 1030 SCHAERBEEK Gare de Schaerbeek | <i>Le Bus de la Médiation</i> : Sensibilisation/promotion de la médiation : flyers - PPT – jeux de rôle – films - clowns... | Réseau des Services Publics de Médiation de Conflits Inter-personnels Bruxelles Capitale | Réseau des Services Publics de Médiation de Conflits Inter-personnels Bruxelles Capitale dans chaque commune bruxelloise |
| | 17h00 à 19h00 | 4030 GRIVEGNEE CPSE Grivegnée 25, rue des Fortifications | Table Ronde : “Entre penser ses plaies et penser l’avenir” |  Damien d'URSEL | Dounia CHAOUI chauidounia.cpse@gmail.com 0475/29 52 39 |
| Jeudi 19/10 | 10h00 à 12H00 ** | 1000 BRUXELLES Hôtel PLAZA Bd Adolphe Max 118 | Pertinence de la Médiation dans les situations de violences intrafamiliales | Hélène VAN DEN STEEN (Fr) Monique DE PAUW Lieve LAGAE (NI) | CENTRE EUROPEEN MEDIATIONS Hélène VAN DEN STEEN centre.europeen.mediations@gmail.com www.centre-europeen-mediations.com |
| | 10h00 à 12H00 ** | 1000 BRUXELLES Hôtel PLAZA Bd Adolphe Max 118 | La Senior Médiation : une attention particulière et spécifique autour de la personne âgée en médiation | Noëlle DE VISSCHER (Fr) & INFORHOMES | www.inforhomesasbl.be  |
| | 14h00 à 16h45 ** | 1180 UCCLE La Ferme Rose Av. Defré 44 | La communication Non Violente, un outil puissant en médiation (Jour 1/50€ htva) | Adeline CUNY Séverine EVRARD | concretealternative@gmail.com  |
| | 14h00 à 16h00 ** | 1000 BRUXELLES Hôtel PLAZA Bd Adolphe Max 118 | La place et la parole de l'enfant en médiation | Brunhilde CALEWAERT (Fr) Renée HUYBRECHTS (NI) | UBMP – BUPB - BUPM Brunhilde CALEWAERT bubucalewa@gmail.com + 32 (0)477 39 28 12 |
| | 14h00 à 16h00 ** | 1000 BRUXELLES Hôtel PLAZA Bd Adolphe Max 118 | Hoe voorkomen, beheren en oplossen van een interpersoonlijke conflicten in een openbare of semi-openbare structuur ? | Martine BECKER (Fr) Emmanuel JACUBOWITZ (Fr – NI) Dr RENDERS David (NI) | PMR – EUROPE www.pmr-europe.com  |
| | 14h00 à 16h00 ** | 1000 BRUXELLES Hôtel PLAZA Bd Adolphe Max 118 | La médiation transgénérationnelle. Grand-parents, que sont nos petits enfants devenus ? | Véronique de JAMBLINE de MEUX - LAGASSE de LOCHT (Fr) | Véronique de JAMBLINE de MEUX LAGASSE de LOCHT mediation@gmail.com |
| | 14h00 à 19h00 | 4020 LIEGE Av. Henri Warnant 22 | Porte Ouverte Documentations et informations sur la médiation civile, commerciale et familiale | José TEIXEIRA | José TEIXEIRA info@mediation-centre.be www.mediation-centre.be/ + 32 (0)4 367 77 77 |

| | | | | | |
|---------------------------|------------------------|--|--|--|--|
| | 18h00 à 20h00 | 1050 BRUXELLES Fondation CIVA rue de l'Ermitage 55 | Conférence interactive : Médiation et logement La médiation : "... et si on en parlait..." | HOMEGRADE.BRUSSELS et le Réseau des Services Publics de Médiation de Conflits Interpersonnels Bruxelles Capitale | www.homegrade.brussels/ Inscriptions : +32(0)22 27 42 69 Pour le RSPMCI : Maryvonne TUAUX mtuaux@schaerbeek.irisnet.be e - +32(0)22 40 63 01 |
| Vendredi 20/10 | 10h00 à 13h00 | 1140 BRUXELLES Square Pierre Hauwaerts 28 | Porte Ouverte du service de médiation et informations diverses dans le cadre de la médiation |  EGREGOROS ASBL | EGREGOROS www.evere.irisnet.be/content/conflicts-de-voisinage 0800.11.403 |
| | 14h00 à 16h00 ** | 1000 BRUXELLES WTC III, Auditorium, Bd Simon Bolivar 30 | Le conflit de loyauté et l'aliénation parentale suite à la séparation des parents – approche pluridisciplinaire | Annette BRIDOUX Jacques BASTIN Victor BRACONNIER | AMF / UMons asbl / Espacifique   mediationweekfbc@gmail.com |
| | 14h00 à 16h45 ** | 1180 UCCLE La Ferme Rose Av. Defré 44 | La communication Non Violente, un outil puissant en médiation (Jour 2/50€ htva) | Adeline CUNY Séverine EVRARD |  concretealternative@gmail.com |
| Samedi 21/10 | 9h00 à 13h00 | 1200 BRUXELLES Av. Louis Gribaumont 151 | Porte Ouverte « La médiation accessible à tous... » Informations générales sur les différentes médiations | LEXALITER asbl Joëlle MARCHANT Rudy BADIN | mediation@lexaliter.com  |
| | 10h00 à 12h30 ** | 7000 MONS Université de Mons | Rôle de l'avocat : conseil des parties en médiation (25€) | Anette BRIDOUX Michel GONDA |  http://www.cfm-fbc.be/fr |

** Ces activités organisées sont payantes.

AUTRES AGENDAS DE LA SEMAINE DE LA MEDIATION 2017

| DATE | HEURES | LIEU | ACTIVITE | ORGANISATI ON | CONTACT |
|-------------------------------------|-----------------------|--|--|---|--|
| Lu 16/10 au Ve 20/10 | | 1000 Bruxelles Bd Simon Bolivar, 30 (WTC III) | Divers ateliers / conférences... Commission fédérale de médiation <i>agenda - activités s/ site CFM</i> |  Federale Bemiddelingscommissie Commission fédérale de médiation Föderale Kommission für Mediation | CFM http://www.cfm-fbc.be/ 02/552.24.00 Barbara.Gayse@just.fgov.be |
| JEUDI 19/10 | 9h30 – 16h30 ** | 1000 BRUXELLES Hôtel PLAZA Bd Adolphe Max 118 | Journée « Médiateurs Agréés » divers ateliers bilingues... Payant : 100€/journée | Commission Fédérale de Médiation | C.F.M. http://www.fbc-cfm.be/nieuws Barbara.Gayse@just.fgov.be |
| Lu 16/10 | 9h00 – 10h00 | 5640 METTET Commune de Mettet Place Joseph Meunier, 1 | Séance d'information sur la médiation (sensibilisation) Convergences Médiation |  | Céline COBUT +32(0)478/76.42.15 celinecobut.mediation@gmail.com https://www.mediation-convergences.be/ |
| Ma 17/10 | 18h00 – 19h00 | 7830 SILLY Le trait d'Union Rue de la station, 34/1 | Séance d'information sur la médiation familiale (sensibilisation) | Convergences Médiation | Cecilia DE BIE ceciliadebie.mediation@gmail.com +32(0)493 12 54 18 |
| Je 19/10 | 16h00 – 20h00 | 5640 METTET Convergences médiation Rue Gonoy, 50 | Portes ouvertes Information sur la médiation | Convergences Médiation | Céline COBUT +32(0)478/76.42.15 celinecobut.mediation@gmail.com |
| Ve 20/10 | 16h00 – 20h00 | 5081 MEUX Convergences médiation Sentier Bétoin, 6 | Portes ouvertes informations sur la médiation | Convergences Médiation | Stéphanie ANDRÉ stephanieandre.mediation@gmail.com 0492/50.46.28 |

N'hésitez pas à assister aux ateliers, conférences, portes ouvertes pour échanger, faire connaissance, se rencontrer ...

FORMATIONS - CONFERENCES - ATELIERS

INTERVISION – FORMATION A BRUXELLES AVEC L'UBMP-BUPB-BUPM - agréée 2h (CFM)

Connaissez-vous la "pensée parallèle" ? L'avez-vous déjà pratiquée ? Avez-vous entendu parler des "six chapeaux" d'Edward de BONO ? A partir de cas réels de médiation, la présente intervision sera organisée de manière à se familiariser avec cette méthode dont les objectifs sont de stimuler la créativité et de sortir de ses cadres de pensée habituelle.

En Occident en effet, la pensée se concentre essentiellement sur l'argumentation, sur l'analyse, sur le jugement, sur "ce qui est" : et si on abordait les choses autrement, si on envisageait "ce qui peut être" ?

Technique particulièrement recommandée pour les médiateurs.

DATE & LIEU : Jeudi 14/09/2017 de 18 à 20h15

au Centre Européen de Médiations (asbl) - 119 rue de l'hôtel des Monnaies – 1060 Bruxelles

INSCRIPTION/INFORMATION : radouane.bouhlal@gmail.com

ORGANISATEURS : Radouane Bouhlal & Serge DILLEENS, médiateurs agréés, membre UBMP

PARTICIPATION : gratuite – membre UBMP-BUPB-BUPM (en ordre de cotisation 2017/50€) - Non-membre UBMP : 30€/2017 (càd cotisation "membre adhérent"/2017 qui donne accès aux activités UBMP gratuitement ou à tarif préférentiel).

Le paiement est à effectuer sur le compte UBMP : IBAN=BE98-0003-2526-9793 – BIC=BPOTBEB1
Verre de l'amitié en fin de session.



LES VENDANGES DE LA MEDIATION 2017

DATE & LIEU : 15 au 17/09/2017 les vignes de Pouilly Fumé, aux Granges, à Suilly-la-Tour (France)

RENSEIGNEMENT / CONTACT : info@oma-mediation.com

ORGANISATEURS : Centre international de médiation et l'IFOMENE et Trialogues

DROIT D'INSCRIPTION : 380€ + hébergement

Description : Nous réfléchissons ensemble sur le thème de la médiation internationale - interculturelle, avec Béatrice BLOHORN-BRENNEUR, pionnière de la médiation en France, présidente du GEMME et auteure de nombreux ouvrages sur la médiation, et Stephen BENSIMON. <https://oma-mediation.com/event/%E2%80%AFdevelopper-les-mediations-dans-les-entreprises-et-organisations-internationales%E2%80%AF-pourquoi-et-comment%E2%80%AF%E2%80%AF/>

FORMATIONS « MEDIATIONS » asbl – agréées CFM

- "Viv(r)e nos émotions; savez-vous pratiquer l'empathie ?"

Le V. 22/09/2017 (la formation sera confirmée le 1/09/2017 - le L.25/09/2017 pratique pour ceux qui ont fait le jour 1. de 9h30 à 16h30 – intervenante : Ginette Debuyck, pédagogue, médiatrice agréée.

- "L'Ennéagramme" 24 h en 2 x 2 jours (1 et 2)

Base: les 12 et 28/09/2017 & Approfondissement : les 17 et 26/10/2017 (avoir fait la phase 1) de 9h30 à 16h30 avec Juan Romero, médiateur, certifié en enneagramme.

- "Comment aborder le sujet de l'alcool ?" (en médiation ou face à une personne au travail ou dans le privé)

L'alcool est un produit "commun", présent dans notre société, à chaque fête, à chaque moment important.... Fréquemment, le sujet apparaît dans la sphère privée et au travail, tout autant qu'en médiation, que ce soit en médiation d'entreprise, en médiation familiale, ... Que faut-il en faire? Faut-il en parler ? Comment? C'est quoi "être alcoolique"? Quelles sont les pistes pour aider la personne et l'entourage ? Quels en sont les impacts?

Le V. 6/10/2017 de 9h30 à 16h30 avec Yves Corbisier, médiateur, alcoologue.

- "Une vidéoformation" de situation de médiation filmée (durant 3h en matinée).

Le V.27/10/2017 de 9h30 à 16h30 avec Ginette Debuyck, médiatrice agréée

INFOS COMPLEMENTAIRES : <https://www.mediationsasbl.be/>

LIEU DES FORMATIONS : Auberge de jeunesse Van Gogh à 1210 Bruxelles (métro Botanique-Gare du Nord).



La formation continuée en médiation touche au savoir, savoir faire et savoir-être. La médiation est un des métiers les plus difficiles car il exige des compétences si variées que leur apprentissage peut s'étendre sur une vie. L'excellence et la passion du service impliquent que nous ne cessons d'apprendre avec humilité (et plaisir!).

Formation continuée : la rédaction de l'accord (28/09/2017)

Le J. 28/09/2017 de 9h30 à 17h30

Processus et contenu. Formation continuée pour médiateurs civils, commerciaux et sociaux agréée par la Commission Fédérale de Médiation.

Formatrices: Marie Dupont et Martine Becker

Infos et inscription : <http://www.pmr-europe.com/www/formations/formations-continuees-en-mediation/>

Formation continuée : La systémique (6 & 23/11/2017)

Les 6 & 23/11/2017 de 9h30 à 17h30 - passionnant séminaire sur la systémique, le couple, la famille et les interventions possibles.

- Le premier jour, notre intervenant nous expliquera comment fonctionnent un couple et une famille et comment penser la séparation dans un tel contexte.
- La seconde journée, il nous expliquera comment travailler cette séparation à partir de certains outils comme la sculpture, les mannequins, le conte, la métaphore ... Bien qu'abordée sous l'angle familial, cette approche peut être transposée par analogie dans d'autres domaines!

Formateur : Jean van Hemelrijck, systémicien

La formation est destinée aux médiateurs mais est ouvert à toute personne intéressée par le sujet et par un orateur remarquable!

Infos et inscription : <http://www.pmr-europe.com/www/formations/formations-continuees-en-mediation/>

Nouvelle session de notre formation complète en médiation civile et commerciale (27/11/2017)

Ce programme de 15 jours est conçu pour des personnes désireuses de devenir médiateurs agréés en matière civile et commerciale ou d'acquérir les outils et techniques leur permettant de gérer autrement les conflits auxquels ils sont confrontés dans leur pratique professionnelle. Partage d'expérience depuis plus de 10 ans. Outils utilisables quotidiennement, dans la pratique professionnelle de chacun (PMR = Prévention, Management, Résolution) Allier savoir faire au développement primordial du savoir être : dès le premier jour de notre formation, nous travaillons en priorité sur l'intégration de ces deux aspects, « art » et « science ».

Travailler sur l'analogie : être capable de transposer son savoir (outils, techniques, ...) dans un autre cadre

Infos et inscription : <http://www.pmr-europe.com/www/formations/formation-agreee-en-mediation/>

Contact : Martine Becker - martine.becker@pmr-europe.com - www.pmr-europe.com Tel. + 32 (0)495 59 49 02

CHANGEMENT EN ENTREPRISE : RUPTURE OU RESILIENCE FORMATION CONTINUÉE POUR TOUS MEDIATEURS CONFIRMÉS - agréée 12h (CFM).

DATE ET LIEU : 21/09/2017 de 10 à 18h30 & 22/09/2017 de 9 à 17h

RENSEIGNEMENT / CONTACT / ORGANISATEURS : ASBL Médiation et Conciliation en droit social

DROIT D'INSCRIPTION : 370€ (membre MCSocial)/420€ (non-membre) à verser sur le compte MCSociale. Ce prix inclut: la formation, support écrit, pauses café, repas, nuitée du 21, libre accès à la piscine couverte, au sauna, bain turc et fitness.

DESCRIPTION : Changement en entreprise: rupture ou résilience.... Enjeux, résistances ...

INTERVENANTS : Jean-Louis Pire, actif plus de 30 ans dans la transformation organisationnelle. Auteur de "Pour une gestion plus humaine du changement" & Isabelle Notéris, consultante en ressources humaines, coach. Spécialisée en gestion de carrière & burnout.

LIEU : Hôtel Donny (www.hoteldonny.com) - Donnylaan, 17 - 8660 De Panne

INSCRIPTION/INFOS : info@mcsociale.be max. 16 participants.

COLLOQUE « LA MEDIATION SOCIALE – REPONSE A UN BESOIN SOCIETAL ACTUEL »

DATE ET LIEU : 3/10/2017 de 14h à 16h

RENSEIGNEMENT / CONTACT / ORGANISATEURS : info@espacifique.com

DESCRIPTION : L'enfant pris dans le conflit ouvert de ses parents »

LIEU : UMons – Pl. Warocqué

DROIT D'INSCRIPTION : 30€ à verser sur le compte : BE21-3631-5854-2803 (mention v/ nom + colloque 3/10/2017)

CONFÉRENCE DÉBAT : L'ENFANT ET LE CONFLIT DE SES PARENTS

DATE ET LIEU : 6/10/2017 de 19h30 à 21h30

RENSEIGNEMENT / CONTACT / ORGANISATEURS : ASBL « Apprendre autrement »

DESCRIPTION : L'enfant pris dans le conflit ouvert de ses parents »

INTERVENANTS : Jessica Maiani & col.

LIEU : rue Camille Joser, 24 – 6730 Rossignol



LA REFORME DE L'AIDE JURIDIQUE

DATE ET LIEU : Mercredi 18/10/2017 matinée de réflexion au centre de Formation de Saint Servais (Namur)

RENSEIGNEMENT / CONTACT : RUDY BADIN - MÉDIATEUR

ORGANISATEURS :

DROIT D'INSCRIPTION : 20 euros à verser sur le compte BE81877-8028701-24 avec la communication suivante : Col AIDE JURIDIQUE et le nom et prénom de la personne inscrite.

DESCRIPTION : Entrée en vigueur depuis septembre 2016, la réforme de l'aide juridique a pour objectif principal de modifier les conditions d'accès en créant ce que le ministre Koen Geens a appelé un "ticket modérateur".

Par ailleurs, tous (ou presque tous) les moyens d'existence comme les revenus professionnels, les revenus de biens immobiliers ou mobiliers et/ou capitaux, les signes d'aisance... du demandeur d'une aide juridique seront analysés avant de la lui octroyer (ou pas).

SCHEP DE JUISTE BASIS VOOR TEVREDEN CLIËNTEN (BIJSCHOLING)

Objectiviteit en betrokkenheid, controle nemen en het cliënten laten bepalen ... Help! Hoe moet dat dan?

Vaak zijn in het leven twee tegengestelde waarheden tegelijkertijd waar, dat geldt ook voor wat er nodig is in onze houding als bemiddelaar in relatie met onze cliënten. Vanuit het model van de relationele dialectieken van Rachid Baitar kijken we naar wat wanneer is aangewezen in onze relatie met onze cliënten. We leren vanuit het model en beantwoorden volgende vragen:

- Wanneer dien ik controle te nemen als bemiddelaar en wanneer cliënten laten bepalen?
- Wanneer is mijn neutrale houding helpend en wanneer is mijn betrokkenheid nodig?
- Wanneer staat efficiëntie voorop en wanneer dient er tijd gemaakt te worden voor exploratie?

We kijken naar waar elk van ons reeds sterk in is als bemiddelaar in relatie met cliënten en waar er ruimte is om te leren en ons verder te ontwikkelen. We oefenen met onze uitdagingen.

Deze praktijkgerichte opleidingsdag is zowel geschikt voor ervaren bemiddelaars als voor minder ervaren bemiddelaars.

Trainster: Kathleen Croes

Datum: 20 oktober 2017 - van 09u30 tot 16u30

Plaats: Domein Koningsteen, Kapelle-op-den-Bos

Lees meer : <http://www.mediv.be/opleidingsaanbod/bijbscholingen/37-schep-de-juiste-basis-voor-tevreden-clienten>

BEMIDDELING, MEER DAN EEN HYPE (avondcauserie)

Diana Evers start haar afscheidstournee en legt een aantal thema's uit haar boek "Bemiddeling, meer dan een hype" ter onderzoek voor aan de deelnemers. Zo verdiepen we samen onze inzichten, onze visie, onze praktijk en onze bijdrage als bemiddelaar aan onze samenleving.

29 september 2017, van 19u00 tot 21u30 - onthaal vanaf 18u45

Spreker: Diana Evers

Lees meer : <http://www.mediv.be/opleidingsaanbod/causerieen/45-bemiddeling-meer-dan-een-hype>

LUISTEREN IN DE HECTIEK VAN EEN ADVOCATENPRAKTIJK (bijscholing)

Meer aandacht voor de manier van luisteren als advocaat kan verschillende voordelen hebben. Zowel de cliënt als de wederpartij zullen meer respect ervaren.

10 oktober 2017, van 9u30 tot 16u30

Trainster: Barbara Riesebo

Deze bijscholing is ondertussen helemaal VOLZET.

CONFLICTEN: VRIEND EN VIJAND (mini-training)

Een intense training waarin we onderzoeken hoe we omgaan met onze conflicten, welke conflictstijl we hanteren, of we weten wanneer en hoe we onze conflicten doen escaleren of de-escaleren ...

5, 12 en 19 oktober 2017, van 9u30 tot 16u30 (18u.)

Trainster: Diana Evers

Plaats: Domein Koningsteen, Kapelle-op-den-Bos (Zonenzaal)

Prijs: € 600 (excl. btw) | € 721,66 (incl. btw) - Maaltijden en drankpauzes inbegrepen in de prijs

Lees meer : <http://www.mediv.be/opleidingsaanbod/mini-trainingen/52-conflicten-vriend-en-vijand>

HECHTING EN CONFLICTEN (mini-training)

Je krijgt inzicht in de verschillende hechtingsstijlen. Je leert kijken naar het hechtingsgedrag van anderen, van cliënten en wat de impact ervan is op conflicten.

9 en 10 oktober 2017, van 9u30 tot 16u30 (12u.)

Plaats: Domein Koningsteen, Kapelle-op-den-Bos (Iriszaal)

Prijs: € 400 (excl. btw) | € 481,11 (incl. btw) - Maaltijden en drankpauzes inbegrepen in de prijs

Trainster: Anouk Moors

Lees meer : <http://www.mediv.be/opleidingsaanbod/mini-trainingen/55-hechting-en-conflicten>

Infos & Articles

5 REASONS TO CHOOSE MEDIATION TO SOLVE A DISPUTE by Marcy Einhorn, July 2017

Justice always prevails, right? Anyone who has watched a TV crime show knows that. The bad guys are always caught. The good guys always win.

And then there's real life. If you've ever been involved in a legal dispute you know that the path to a resolution can be long and costly and that the outcome is never a sure bet no matter how convinced you are of the rightness of your position.

There's got to be a better way.

Well there is!

It's called alternative dispute resolution and it comes in many forms. Today I'll talk about one form of alternative dispute resolution called "mediation."

Mediation doesn't necessarily involve a court, although it may.

What distinguishes mediation from a proceeding run by a judge is that no one tells you what you have to do in order to resolve your dispute. There are no orders to turn over documents or evidence, no need to take sworn statements or call witnesses (although you can), rarely if ever are there attorney papers filed accusing one side or the other of egregious acts, and never does a judge or jury get involved in deciding who is right or wrong and how much is owed to one side or the other.

Instead, mediators are neutrals and they are facilitators. They have no vested interest in the outcome of a dispute. Their only interest is in helping the parties craft an agreement that reflects each parties' interests and concerns, one that resolves the dispute with terms that everyone to the dispute can live with.

Mediation doesn't require parties to be represented by attorneys although in complex disputes the parties may decide to have an attorney involved. In it's purest form a mediation is not subject to court scheduling orders. It never requires anyone to reveal evidence and only requires the involvement of key witnesses. And it never imposes any final terms that the parties themselves have not agreed to. What this means is that mediation can be

1.-faster – 2.-cheaper – 3.-more creative – 4.- less complicated – 5.-and can result in a more agreeable solution than resolutions imposed by a judge or jury.

There you have it. Five solid reasons to choose mediation over litigation.

Wat is herstelbemiddeling?

Herstelbemiddeling is een vorm van (gratis) dienstverlening waarbij een neutrale derde probeert om de communicatie tussen het slachtoffer en de (meerderjarige) dader van een ernstig misdrijf op te starten of te stimuleren.

Het doel van de herstelbemiddeling is de personen die rechtstreeks bij het misdrijf betrokken zijn (en eventueel hun omgeving) zelf de randvoorwaarden tot het herstel te laten formuleren.

De bemiddelaar heeft gesprekken met zowel slachtoffer als dader, en indien mogelijk en gewenst, met beiden samen. De partijen beslissen in samenspraak met de bemiddelaar welke stappen er worden gezet.

Dader en slachtoffer kunnen op elk moment beslissen om de bemiddeling stop te zetten.

Deze overeenkomst heeft tot doel het bemiddelingsaanbod ook aan gedetineerde daders en hun slachtoffers te doen.

Uit de contacten kan een schriftelijke overeenkomst over het herstel van de schade volgen.

Bemiddeling geeft op die manier aan slachtoffer en dader de mogelijkheid om zelf een actieve rol te spelen in de afhandeling van hun zaak en tracht zo bij te dragen tot een meer herstelgerichte justitie.

Slachtofferhulp en slachtofferonthaal leggen contacten met slachtoffers om de mogelijkheid tot herstelbemiddeling ook bij hen bekend te maken. <http://www.suggnome.be>

Rechter oordeelt in bizarre zaak: mag je een scheet laten in het openbaar?

Vandaag 12092017 om 09:50 door ehu – Het Nieuwsblad



FOTO: SHUTTERSTOCK, ISOPIX

Een Duitse rechter heeft zich vorige week over een bizarre zaak moeten buigen. Een man ging niet akkoord met een boete van wel 900 euro omdat hij tweemaal in het openbaar - en vlak voor een politieagente - een scheet had gelaten.

Christoph S. liet in februari 2016 tweemaal een scheet vlak voor een vrouwelijke agente en dat bleef niet ongestraft. De man kreeg 900 euro boete omdat hij “de eer van de agente beledigd had”. Vorige week ging Christoph in beroep tegen de boete, een zaak die voor de rechtbank in Berlijn werd behandeld. De rechter had maar enkele minuten nodig om een beslissing te maken in zijn voordeel.

“Dat een hoofd bij de politie de eer van zijn collega gekrenkt ziet door een scheet is één zaak”, richtte Daniel Werner, de advocaat van Christoph, zich tot de rechter. “Maar het feit dat de aanklager én de rechtbank zo’n vervolging toestaan, is een ernstig geval van gerechtelijk falen.”

Mediation – Wege zur einvernehmlichen Konfliktlösung

aus dem Rechtsgebiet Mediation – in anwalt.de

Das renommierte Meinungsforschungsinstitut Allensbach hat vor kurzem eine Meinungsumfrage zur außergerichtlichen Konfliktbewältigung veröffentlicht. Dabei trat zutage, dass die Deutschen immer mehr Wert auf schnelle, außergerichtliche Lösung von Rechtsstreitigkeiten legen.

Jeder vierte Deutsche war in den letzten 10 Jahren ...

https://www.anwalt.de/rechtstipps/mediation-wege-zur-einvernehmlichen-konfliktloesung_112269.html

La médiation obligatoire préalable à tout recours juridictionnel : oui sous conditions

Mots-clefs : Procédure de règlement extrajudiciaire, Médiation, Consommation, Recours juridictionnel, Droit d'accès au juge

La Cour de justice admet qu'un État puisse instaurer une médiation obligatoire comme préalable à tout recours juridictionnel. Cependant ce mode de règlement n'est conforme au droit à l'accès au juge que si certaines conditions sont respectées, limitant finalement sa mise en œuvre. Parmi ces conditions figurent le fait que la décision ne doit pas être contraignante pour les parties, qu'elle ne doit pas entraîner de retard substantiel pour saisir le juge, ou encore que la procédure doit suspendre la prescription et que des mesures d'urgence soient possible.

Le recours aux modes alternatifs de règlement des différends est largement présent dans la législation des États membres, notamment en raison de la [directive n° 2013/11/UE relative au règlement extrajudiciaire des litiges de consommation](#). Cette situation pose toutefois le problème de leur validité par rapport au droit d'accès à la justice, qui est un droit fondamental envisagé à l'article 47 par la Charte des droits fondamentaux et protégé en tant que principe général du droit de droit de l'Union, dès lors que cette procédure constitue un préalable à la recevabilité de la saisine du juge.

Lire la suite, <http://actu.dalloz-etudiant.fr/a-la-une/article/la-mediation-obligatoire-prealable-a-tout-recours-juridictionnel-oui-sous-conditions/h/92b89a9be62c35173149618687b3ce92.html>? - *CJUE 14 juin 2017, Livio Menini et Maria Antonia Rampanelli, n° C-75/16*

QUEL EST LE COUT DES CONFLITS DANS VOTRE ENTREPRISE ?

Problèmes entre associés, conflit avec un fournisseur, litige avec un salarié... Le monde du travail est le terrain de jeu privilégié du conflit. Mais, savez-vous combien coûte à une société le temps passé par leurs salariés à résoudre les problèmes ?

Le monde de l'entreprise est particulier, nous y passons nos journées, mais les relations de travail ne sont pas toujours faciles. Généralement, nous acceptons les conflits comme une situation inhérente au monde du travail : conflits interpersonnels, syndicaux, d'intérêts, de pouvoir... Ils composent un paysage qui peut devenir accablant.

Saviez-vous que jusqu'à 30% du temps d'un manager est consacré à régler des conflits ?

Selon l'étude OPP, cabinet spécialisé dans les tests psychométriques, réalisée auprès de 5.000 salariés dans 9 pays européens, 85% des interrogés avouent être confrontés à des conflits sur leur lieu de travail.

Toutes les personnes qui ont fait partie d'une société connaissent bien les dégâts que les conflits causent : situations de mal-être, démotivation, absentéisme... Ce qui entraîne un coût financier important, car le bien-être du personnel a une grande influence sur les chiffres d'affaires des organisations.

Le temps moyen qu'un salarié passe à batailler au bureau est estimé de 1,8 heure par semaine en France, 2,8 aux Etats-Unis et jusqu'à 3,3 heures hebdomadaires en Allemagne et en Irlande. Faisons les calculs rapidement : si nous prenons une entreprise de 100 salariés, avec une moyenne de 3 000 € de salaire mensuel (toutes charges comprises), le coût mensuel du conflit est de 14 256 €, et le coût annuel monte jusqu'à 171 072 €. Ce ne sont pas des chiffres à négliger !

Travailler sur le préventif pour faire des économies

Les conflits constituent un problème très coûteux, néanmoins au lieu de travailler sur le long terme et doter les collaborateurs des outils de prévention, souvent les organisations mettent en place des mesures d'action quand la situation conflictuelle est devenue très sérieuse et a gangrené l'ambiance. À ce point, le coût des actions palliatives (procédures judiciaires, licenciements, arrêts maladie de longue durée, etc.) est beaucoup plus élevé que si l'on avait travaillé sur le préventif.

Face aux conflits, chaque personne a une réaction différente. Lorsque nous sommes confrontés au conflit, nous négligeons le point de vue de l'autre. Chacun reste sur sa position, se renferme et adopte une posture d'attaque.

Trop souvent quand le responsable identifie le conflit, il est trop tard. La crise bat son plein et les dégâts ont commencé à freiner la dynamique de l'entreprise.

Pour faire face aux dysfonctionnements internes et la conflictualité récurrente, l'employeur doit donner à ses collaborateurs des outils pour adopter une démarche respectueuse d'eux-mêmes et tournée vers l'autre, afin de restaurer un climat de confiance entre les salariés.

Anticiper et développer la qualité relationnelle pour lutter contre la conflictualité

Souffrance, colère, humiliation, fierté, peur, sentiment d'exclusion... Les émotions sont omniprésentes dans l'engrenage qui mène aux conflits. Le fait d'en être conscient et développer non seulement la capacité d'empathie de nos collaborateurs, mais aussi leur capacité de recul, sont des éléments indispensables pour favoriser des relations sociales apaisées.

Comprendre le rôle des émotions dans la résolution des conflits.

Se remettre en question, laisser de côté les interprétations et jugements, présenter les faits d'une façon claire et concise... Autant de compétences relationnelles que permettent de réduire les situations conflictuelles.

Enfin, il n'est pas stratégique d'attendre que les conflits et les difficultés soient révélés pour commencer à y réfléchir. Avant les conflits, les relations sont bien plus propices pour échanger, débattre, communiquer, partager, collaborer les uns avec les autres. C'est le bon moment pour mettre les choses en place. Publié le 27/07/2017 - Institut Européen pour le Développement des Relations Sociales.

VIDÉO : « UNE MÉDIATION EN DIRECT CELA VOUS INTÉRESSE ? »

Par le Barreau de Liège (Belgique), 15/05/2016 - 42:55



Présentation d'une médiation commerciale avec la participation d'avocats.

https://www.youtube.com/watch?v=tI_GNfeahRc&feature=player_embedded

DU BESOIN DE DISPARAITRE DE SOI

Le sociologue **David Le Breton** explique à quel point le besoin de nous effacer devient urgent et vital.

«La blancheur est un engourdissement, un laisser-tomber né de la difficulté à transformer les choses.» Professeur de sociologie à l'Université de Strasbourg, David Le Breton est hanté depuis des années par le thème de la «blancheur». A savoir l'envie de disparaître lorsqu'on arrive à saturation, la tentation d'échapper à la difficulté d'être soi dans un monde de contrôle, de vitesse, de performance, d'apparences. Selon lui, cet état touche de plus en plus de monde. Qu'il soit conscient – marche, yoga, méditation, jardinage – ou involontaire – burn-out, dépression, alcoolisme, personnalités multiples, maladie d'Alzheimer.

Le Temps: Vous donnez de nombreux exemples de «disparition de soi», qui laissent penser que nous sommes tous concernés. Peut-on échapper à cet état?

David Le Breton: Certaines personnes y échappent car elles sont bien dans leur peau, dans leur vie. Elles ont une vie accomplie qui les mène selon leurs rythmes. Sans doute aussi ont-elles des loisirs qui leur permettent de manière modérée de se détendre de toutes les tensions. Quelqu'un qui lit, marche, jardine régulièrement... Ce sont des manières paisibles de disparaître. La personne n'aura pas l'impression de s'effacer d'elle-même. Mais une majorité de nos contemporains est dans ce fardeau d'être soi qui amène à une volonté de lâcher prise.

Très souvent, j'entends ces paroles: «J'aimerais disparaître un moment, qu'on ne s'occupe plus de moi...» Je pense qu'il y a vingt ou trente ans, on n'aurait jamais dit ça. Nous avons des responsabilités sociales qui restaient encore à la hauteur de nos compétences. Maintenant, nous sommes dans la nécessité constante de montrer que nous sommes à la hauteur. Le portable vient nous traquer dans nos moments de repos. Dans les trains, les gens crient au téléphone et racontent leur vie. Le silence devient plus rare. Un temps, il était possible de faire une sieste dans le train. Maintenant tout un univers de sonneries nous rappelle à l'ordre. On finit par craquer.

– La blancheur se définit-elle différemment chez les ados, les adultes et les personnes âgées?

– Je situe la blancheur parmi les conduites à risques de nos jeunes. Ces jeunes en errance qui disparaissent du lien social. On retrouve la blancheur dans la toxicomanie, etc. Que des millions de jeunes Occidentaux boivent, non pas pour l'ivresse, mais pour ne plus être là, c'est très révélateur. Il y a aussi les troubles alimentaires, comme l'anorexie, et l'émergence des Hikikomori, ces ados qui s'isolent dans leur chambre et n'en sortent pas pendant des années, comme s'ils étaient des moines technologiques. Ils sont en lien avec les réseaux sociaux, mais ne supportent plus les liens de visage à visage, de corps à corps. Ils ont besoin de la médiation de l'écran pour aseptiser le risque de la rencontre.

Internet a resserré la pression sur des milliards d'individus, provoquant le burn-out dans le monde du travail

Si la blancheur touche les jeunes de façon particulière, elle touche autant les personnes âgées à travers Alzheimer, ou différentes formes de démence. Mais aussi des adultes en pleine possession de leurs moyens, à travers la dépression, le burn-out... En écrivant ce livre, j'ai eu envie d'évoquer ce qui est au cœur de la littérature et du cinéma depuis des années. J'ai été frappé par l'émergence spectaculaire de cette thématique de la blancheur, dans une société où s'absenter de soi-même paraît le comble de l'improbable. On est en permanence dans l'exigence d'être soi-même, de se personnaliser, de montrer qu'on est à la hauteur etc.

– Les nouvelles technologies ont donc accéléré ce que vous nommez l'engourdissement généralisé?

– Oui... Il n'y a pas si longtemps, environ une vingtaine d'années, quand on était en voyage, on écrivait juste une carte postale. On rentrait avec énormément de choses à dire, à raconter. Aujourd'hui les touristes pianotent en permanence sur leur portable pour dire à leurs proches «c'est génial». Ce qui banalise la sacralité du monde. Il n'y a plus besoin de journal intime, le SMS banalise les événements.

On est souvent aussi contraint de lire ses mails tous les jours... Il n'y a plus de possibilité de repli. Comme le dit très bien l'écrivain Emil Cioran: «Nous avons été dépossédés de tout, même du désert». Cette phrase me hante depuis toujours. J'ai vu progressivement cette zone d'intimité se réduire. Et finalement, même quand vous décidez de ne pas jouer le jeu, vous êtes poursuivi par ceux qui continuent. Internet a resserré la pression sur des milliards d'individus, provoquant le burn-out dans le monde du travail. On appelle les gens au milieu de leurs vacances, le soir... C'est la technologie de la traque.

– Vous parlez du voyage comme une «suspension joyeuse de soi». Mais puisqu'il est si difficile de tirer la prise, le voyage entre-t-il vraiment dans la catégorie de la disparition?

– Tout dépend de la philosophie du voyageur. L'expérience montre que quand on a un rendez-vous dans une journée, toute la journée est organisée autour de ce rendez-vous, donc vous perdez la main sur votre existence. La marche est peut-être la manière la plus démocratique pour retrouver des moments de paix, d'harmonie, de disparition de soi. Mais une disparition de soi mesurée. On part quelques heures ou quelques jours, et les portables ont souvent du mal à fonctionner dans les endroits isolés. L'immense succès sociologique de la marche tient à cette suspension des contraintes de l'identité. Sur les sentiers, plus personne ne sait qui vous êtes, vous n'avez de compte à rendre à personne. Vous marchez à votre rythme, vous vous arrêtez... Personne ne vous rappelle à l'ordre pour un rendement que vous devez accomplir.

Des millions de gens cherchent ce moyen de tenir le coup, de résister

Le succès du jardinage est aussi lié à ça. C'est un phénomène sociologique spectaculaire. Planter des carottes pendant une heure est une manière saisissante de disparaître. D'être là sans être là. C'est reprendre le contrôle d'une existence qui, la plupart du temps, nous échappe complètement. En même temps, votre pensée va battre la campagne. L'univers intérieur voltige dans tous les sens.

– Le fait de s'aménager des moments de «disparition de soi» évite-t-il la «blancheur» négative?

– Oui! On voit se développer le yoga, la méditation, les stages de silence en monastère... Des millions de gens cherchent ce moyen de tenir le coup, de résister. Certaines personnes choisissent de s'installer dans des conditions de survie, par lassitude du monde. C'est une solitude choisie, et évidemment il y a aussi celle qui s'impose, avec l'isolement contraint. Mais beaucoup de nos contemporains cherchent la solitude, car ils sont saturés d'un lien social qui devient exaspérant.

– Pouvez-vous imaginer une prise de conscience? Les gens vont-ils faire machine arrière?

– J'analyse justement l'engouement pour la marche comme un phénomène de résistance. Une manière de refuser les contraintes de l'urgence, du rendement, de la vitesse. Beaucoup de magazines avertissent nos contemporains de la nécessité de vivre à leur rythme. L'éloge de la lenteur, le slow food etc. On est environné de signaux qui nous disent de reprendre le goût de vivre, de profiter de nos enfants, de nos proches. En même temps, les formes de management du travail n'ont jamais été aussi agressives. Et les technologies viennent nous saisir là où on voulait avoir un moment de repos. Comme si on se prêtait à une servitude volontaire. En ville, j'ai l'impression d'être le seul à regarder le monde autour de moi. Les autres regardent leurs écrans. Ça ne peut que se retourner contre les individus à un moment ou un autre. David Le Breton, «Disparaître de soi – une tentation contemporaine». Ed. Métailié, 208 pages.

ETRE MEDIATEUR, C'EST ETRE BIENFAITEUR ? par Melhem Maroun Karam

Les propos sur la paix sont innombrables. Notre but, ici, n'est pas de les citer, ni même d'en citer quelques-uns, car chaque citation sur la paix révèle la logique de son auteur, à tel point qu'on n'hésite pas à la considérer comme la meilleure.

Dans ce cadre, le but de la formation qu'offre le Centre professionnel de médiation (CPM), affilié à l'Université Saint-Joseph, fondé et présidé par Mme Johanna Hawari Bourjeily – je saisis l'occasion pour la remercier pour cette initiative –, n'est autre que de rechercher un bonheur et une harmonie humaine perdus depuis déjà de longues décennies, sinon depuis la genèse de l'humanité elle-même. Selon Ralph W. Emerson, rien en dehors de nous-même ne peut nous apporter la paix. Selon Black Elk, la paix ne sera pas possible entre les nations tant qu'on ne sera pas convaincu que la véritable paix se trouve au cœur de l'âme humaine. D'autant que, pour Marc Aurèle, qui vit en paix avec lui-même vit en paix avec l'univers. Enfin, pour Jean Gastaldi, la véritable force ne se démontre que par la paix durable.

Nous avons promis, dans ces lignes, de ne pas nous amuser à transmettre des citations qu'on peut trouver dans n'importe quelle référence littéraire, mais plutôt d'analyser le fondement des citations de nos grands écrivains et le but de ces pensées.

En effet, la formation que Mme Johanna Hawari Bourjeily a eu le mérite de fonder, au sein de l'USJ, il y a déjà dix ans, insiste sur la formation de personnes disposant de capacités exceptionnelles, car n'oublions pas qu'il est un phénomène et une vérité universels, et qui voudraient que la nature humaine soit elle-même protagoniste et contradictoire en portant en elle-même les germes de sa faiblesse, de sa méchanceté, de son égoïsme.

Ici, en apprenant à devenir médiateur, on apprend comment triompher du mal, les humains que nous sommes, comment être en harmonie avec soi-même avant de faire régner l'harmonie avec les autres.

La médiation n'est-elle pas apprendre à être bienfaiteur ? Mais comment l'être si en nous-même on n'a pas la prédisposition à aimer le bien et à le transmettre aux autres ? La médiation est un processus mené par un tiers en vue d'amener deux ou plusieurs personnes à rapprocher leurs points de vue, afin de les aider à renouer la communication entre elles, nous a-t-on appris.

Encore plus, nous ajouterons que la médiation, pour nous, est bien cette noble mission qui consiste à amener deux ou plusieurs personnes en conflit, entre qui la brouille et la haine ont grandi au fil des années, à essayer de se reparler, de se consoler, afin que la nature du bien, qu'elles portent en elles, comme tout un chacun et toute une chacune de nous, l'emporte sur celle du mal, car, autrement, pour nous, la vie et l'humanité ne pourront et ne devront jamais continuer.

MEDIATION – INCITER A SE PARLER

La médiation est en progression, mais à un rythme lent. Par année, environ 5.000 médiations sont conclues mais plus d'un million de jugements sont prononcés par les juges. Parce qu'il ne faut pas que tout litige soit tranché au tribunal, le Ministre entend promouvoir la médiation. Résoudre un différend par la médiation dure en moyenne 83 jours.

La définition de la notion de 'médiation' est inscrite dans la loi et elle permettra également de résoudre par la médiation les conflits avec des personnes morales de droit public (communes, provinces, autorités, ...).

Ex. : l'Etat loue un bâtiment d'un partenaire privé et ne paie pas le loyer à temps. Actuellement, il faut toujours passer devant le juge en cas de conflit. Dorénavant, il sera également possible de choisir la voie de la médiation.

Afin de garantir la qualité des médiateurs, la profession et le titre seront protégés. Ils devront également réussir un examen d'aptitude. De nos jours, les avocats, les huissiers de justice et les notaires peuvent déjà être agréés. Vu qu'ils sont déjà titulaires d'un diplôme, ils ne devront pas passer la partie juridique de l'épreuve pour être agréés en tant que médiateur. L'accord issu de la médiation ne devra pas être soumis au tribunal. Il pourra être homologué par le notaire en vue de l'octroi d'authenticité et de force exécutoire.

Exemples de litiges

- Tribunal de la famille : divorce avec mesures relatives au droit de visite avec les enfants, rentes alimentaires
- Première instance : l'entrepreneur et le maître de l'ouvrage sont en conflit à propos du montant d'une facture ou d'une mauvaise exécution des travaux (litiges en matière de construction)
- Justice de paix : conflit de voisinage parce qu'un voisin ne coupe pas les branches qui surplombent
- Tribunal de commerce : 2 commerces sont en désaccord à propos de marchandises livrées et du paiement



AU JAPON, L'AGENCE TOUS RISQUES DES COUPLES EN CRISE

A Tokyo, une société de détectives qui gérait les affaires conjugales depuis 1990 se diversifie en proposant de reconstituer les couples fragiles. Les services de location de personnes foisonnent au Japon, avec des applications de plus en plus élaborées. Depuis longtemps, des agences mettent à disposition des étrangers chargés de donner une touche « exotique » à une cérémonie de mariage, voire d'y officier comme faux prêtre. D'autres offrent un catalogue de personnes d'âge mûr à louer pour prendre un café ou écouter les petits malheurs et donner des conseils. Et puis il y a celles et ceux que l'on peut commander pour quelques heures, afin de faire croire que l'on n'est pas seul.

Certaines agences vont plus loin encore. C'est le cas de Ginza Ladis 1, établi depuis 1990 dans le très chic quartier de Ginza, à Tokyo, et spécialisée dans les affaires privées, conjugales notamment. Elle met à disposition des services de surveillance, assurés par des « détectives bien entraînés et expérimentés » pouvant « réunir des preuves ou des informations détaillées sur la personne souhaitée ». « Mettre fin à l'inconstance de votre partenaire ». Partant de cette base classique, la société a élargi son activité. Elle propose désormais d'embaucher une personne dont la mission sera de se rapprocher de l'amant(e) d'un(e) conjoint(e) ou partenaire volage. Une fois la confiance établie avec la cible, le nouvel « ami » s'efforce de la convaincre de mettre fin à son aventure avec l'infidèle. Et le couple légitime pourra retrouver sa « sérénité ». QUAND LA SITUATION EST PARTICULIÈREMENT COMPLEXE, LA SOCIÉTÉ VA JUSQU'À RECOURIR À DES ACTEURS PROFESSIONNELS OU LOUER DES APPARTEMENTS, VOIRE DES HÉLICOPTÈRES.

Simple en apparence, l'idée peut nécessiter des moyens importants. Il faut d'abord établir un climat de confiance avec la « cible ». Pour cela, il faut en apprendre le plus possible sur ses habitudes, ses centres d'intérêt, voire connaître son emploi du temps. S'il (ou elle) fréquente une salle de sport, l'agent pourra, par exemple, s'y inscrire afin d'établir le contact. Et si la personne cible n'a aucun passe-temps, Ginza Ladis 1 a la solution : il suffit de lui adresser des invitations ou des coupons de réduction pour des événements susceptibles de l'intéresser.

Quand la situation est particulièrement complexe, la société va jusqu'à recourir à des acteurs professionnels ou louer des appartements, voire des hélicoptères, pour mettre en scène des situations propices.

La société emploie « plus de 400 agents secrets prêts à faire rompre votre compagnon avec sa maîtresse, explique le site de la société. Si vous souhaitez mettre fin à l'inconstance de votre partenaire, notamment quand vous voulez éviter d'accuser le tricheur, n'hésitez pas à nous contacter. Nous réglons le problème en toute discrétion. » Epris, il tue sa « cible »

Ce service est réservé à une clientèle plutôt aisée. Il faut compter pour l'offre de base 380 000 yens (environ 2 900 euros) pour trente jours. Les prix montent à 8,6 millions de yens (environ 65 800 euros) pour 240 jours, assortis d'une garantie de succès.

Le service est baptisé Wakaresase-ya (« faire séparer »). Il s'inspire d'entreprises qui proposaient de séduire un conjoint, avec pour objectifs d'obtenir la séparation d'un couple officiel dans ce cas. Elles pouvaient également créer des preuves d'adultère dans le cadre d'un divorce ou faire honte à quelqu'un. Autre possibilité : trouver un argument pour forcer un employé indésirable à démissionner. La popularité de ces Wakaresase-ya avait été mise en évidence en 2010, quand un agent avait tué une « cible » qu'il devait séduire, mais dont il était tombé amoureux. A cette époque, quelque 270 agences proposaient ce service.

Plus positive, Ginza Ladis 1 privilégie le « retour à la normale » du couple. L'agence propose d'ailleurs un service appelé Fukuen-ya (« retour ensemble »), dont le but est de faire renaître l'amour au sein d'un couple au travers d'opportunités, là encore créées par des « agents secrets ». Et si la situation est désespérée, pas de problème, elle offre également des conseils en cas de divorce.

in Actualités choisies de la médiation, 25/11/2016

D'OU VIENT LE CHEF EN NOUS ?

Les rapports dominants-dominés sont légion dans le monde vivant. Chez l'être humain, il s'agirait d'une invention relativement récente

Boss, cheik, despote, empereur, monarque, patron, sachein, souverain... En tout, le dictionnaire des synonymes de l'Université de Caen recense quelque 102 synonymes du mot « chef ». Pourquoi accorder tant de place à cette figure dans notre vocabulaire, et plus généralement dans nos vies ? Une exploration des comportements animaux permet de mieux comprendre l'origine et le rôle de la hiérarchie. Quant à l'être humain, bien qu'il connaisse des formes de domination particulièrement subtiles, il ne ferait l'expérience des chefs que depuis une période assez récente de son évolution...

Qui dirige ?

Une « hiérarchie de dominance », dans laquelle un ou plusieurs individus exercent leur autorité sur les autres membres du groupe, se retrouve chez de nombreux animaux vivant en groupe. Différents critères peuvent intervenir dans l'établissement de l'ordre de dominance. Par exemple, chez les cichlides des grands lacs africains, des petits poissons colorés, le statut social est intimement lié à l'activité hormonale, et peut s'inverser plusieurs fois au cours de la vie d'un individu. Chez les insectes sociaux comme les abeilles ou les fourmis, la reine émet des phéromones qui contrôlent le comportement des ouvrières. Mais c'est le plus souvent l'âge d'un animal et sa force physique qui en imposent aux autres. Cela se joue parfois à peu de chose : chez le fou à pieds bleus, un oiseau marin vivant principalement aux îles Galápagos, on observe des rapports de domination dès la couvée, entre le poussin qui a éclos en premier et son cadet.

Plus proche de nous, la majorité des primates vivent dans des sociétés très structurées. Les chimpanzés forment des communautés dirigées par un mâle dit alpha, un individu assez âgé et souvent doté d'une bonne dose d'agressivité. Son ascension sociale doit cependant aussi à sa capacité à rassembler autour de lui et à former des coalitions, comme l'a montré le primatologue néerlandais Frans de Waal dans son ouvrage *La politique du chimpanzé*, publié en 1982. Chez l'être humain, difficile de déterminer ce qui fait un chef, tant ce statut est lié à des institutions et influencé par des phénomènes sociaux complexes, comme la reproduction des inégalités. De nombreux travaux en psychologie se sont toutefois penchés sur les qualités nécessaires au leadership: l'intelligence, l'extraversion, l'estime personnelle joueraient un rôle. Une étude récente publiée dans la revue *PLoS One*, basée sur l'étude d'une cohorte d'employés australiens, suggère que c'est l'ouverture aux expériences qui serait décisive dans la progression vers des postes de management.

Pourquoi vouloir diriger?

Dans le monde animal, il y a principalement deux avantages à être au sommet de la hiérarchie: un accès facilité aux ressources alimentaires et surtout un meilleur succès reproductif. Dans de nombreuses espèces, les mâles dominants s'approprient les femelles fertiles, allant jusqu'à former des harems, notamment chez le cerf élaphe, le babouin gelada ou l'éléphant de mer. Dans son ouvrage récent intitulé *Dominants et dominés chez les animaux*, le philosophe des sciences Alexis Rosenbaum, de l'Université Paris-Saclay, souligne toutefois que c'est l'être humain avec ses propres harems qui est allé le plus loin dans cette inégalité de la reproduction. Chez les animaux, les dominants doivent dépenser beaucoup d'énergie pour contrôler que «leurs» femelles ne se reproduisent pas avec d'autres mâles. Ce qui explique qu'ils sont stressés: une étude menée chez le babouin jaune a ainsi montré que le mâle alpha avait des taux très élevés d'hormones de stress, ce qui est délétère pour la santé. Être au sommet présente donc aussi certains désagréments...

Pourquoi le chef est-il un homme?

En dehors des insectes sociaux, rares sont les animaux à être dirigés par une ou des femelles. C'est tout de même le cas chez les hyènes, les bonobos et les orques. Ces dernières ont d'ailleurs une autre particularité: à partir d'un certain âge, elles arrêtent de se reproduire et entrent en ménopause. Ce sont justement ces femelles âgées qui dirigent les groupes d'orques et leur font profiter de leurs connaissances sur l'emplacement des bancs de poissons, d'après une étude publiée récemment dans *Current Biology*. Chez les êtres humains, des travaux de psychologie ont montré que les hommes prétendaient plus rapidement aux postes de direction que les femmes, même lorsque celles-ci sont plus qualifiées. Par ailleurs, dans une étude parue dans *Psychological Science*, le psychologue de l'Université du Kent Mark van Vugt a montré que les groupes avaient tendance à choisir des hommes pour les diriger lorsqu'ils faisaient face à une menace émanant d'un autre groupe – «peut-être parce que les conflits inter-groupes ont été résolus par la force tout au long de l'histoire humaine», suggère le chercheur.

Avons-nous inventé la démocratie?

Des observations ont montré que certains macaques et babouins, vivant pourtant dans des groupes dotés d'une hiérarchie, choisissent leurs déplacements de manière démocratique. D'après une recherche récente parue dans *Science*, n'importe quel membre d'un groupe de babouins olive, quel que soit son sexe ou son rang, peut initier un départ vers une nouvelle destination, pourvu qu'il soit suivi par suffisamment de ses congénères. Quant à la démocratie humaine, elle semble prendre ses racines dans l'époque de la Grèce antique. Mais nos ancêtres de la préhistoire avaient sans doute une société beaucoup plus égalitaire que la nôtre. C'est en tout cas ce que considèrent bon nombre d'anthropologues, pour qui le mode de vie des premiers représentants de notre genre *Homo*, qui a émergé il y a environ 2,8 millions d'années, devait s'apparenter à celui des tribus de chasseurs-cueilleurs qui subsistent encore aujourd'hui. Or ceux-ci, des San ou Bochimans du Kalahari aux Hadza de Tanzanie en passant par les Yanomami d'Amazonie, n'ont pas de chef formel, et partagent les tâches et décisions entre membres de la communauté. Ce serait en fait l'avènement de l'agriculture, il y a environ 13 000 ans, qui aurait favorisé l'émergence de dirigeants, en leur permettant d'accumuler des ressources.

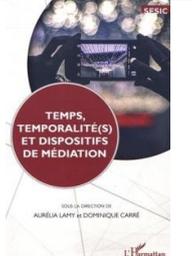


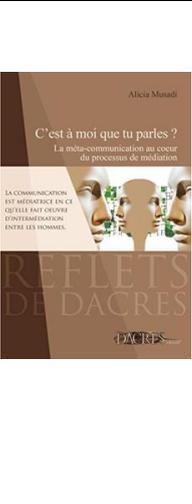
Ouvrages consacrés à la médiation... au conflit.....à la communication...

| | |
|--|---|
|  | <p>En soi, vers l'autre - Gary Friedman</p> <p>Comment les professionnels du conflit peuvent utiliser l'introspection pour aider leurs clients. Rien n'est plus important pour une personne en situation de crise que de se sentir comprise. Ce livre décrit le programme que j'ai développé avec mes collègues Jack Himmelstein, professeur de droit et avocat, et Norman Fischer, moine bouddhiste. Cela remet en cause beaucoup de conventions développées par les professionnels du conflit, en les remplaçant par un engagement entier et profond de nous-mêmes au service de ceux qui font appel à nous. Nous conceptualisons ce programme, qui s'enracine dans la conscience de soi, comme un travail de l'intérieur vers l'extérieur : en soi, vers l'autre. « L'un des maîtres qui m'a aidé à progresser le plus comme médiateur est Gary Friedman. (Extrait de la préface d'Alain Roy, médiateur et formateur en médiation.)</p> <p>4/09/2017 Médias & Médiations</p> |
|--|---|

| | |
|--|---|
| <p>La médiation dans un monde sans frontières Philippe Greciano</p> <p>Le monde d'aujourd'hui fait face à de nouveaux défis. Si les échanges internationaux ont plus de succès qu'auparavant, ils n'en demeurent pas moins discutés et critiqués entre autre en raison des tensions économiques et sociales qu'ils provoquent. Or, pour faciliter leur développement dans un espace sans frontières, ils doivent intégrer les dimensions interculturelles de la globalisation. C'est la raison pour laquelle ils empruntent différents itinéraires communicationnels et procéduraux en quête d'une solution rapide et non conflictuelle des situations. Telle est la vocation de la médiation.</p> <p>06/07/2017 éd. Mare & Martin</p> |  |
|--|---|

| | |
|---|--|
|  | <p>Conflictmanagement en mediation Martin C. Euwema , Ellen Giebels (in Nederlands)</p> <p>Conflictmanagement en mediation beschrijft elementaire en recente wetenschappelijke inzichten op een praktische en herkenbare wijze. Met volop aandacht voor de theorie én praktijk van conflictmanagement.</p> <p>05/07/2017 Noordhoff Uitgevers B.V</p> |
|---|--|

| | |
|---|---|
| <p>Temps, temporalité(s) et dispositifs de médiation Dominique Carre , Aurélia Lamy (Avec la contribution de)</p> <p>Cet ouvrage questionne le temps et les temporalités des dispositifs de médiation au regard du temps social. En proposant des articles aux terrains diversifiés, cette publication cherche à cerner les enjeux des dispositifs de médiation en identifiant dans la mesure du possible, les contraintes, les limites mais surtout les possibilités nouvelles offertes par ces dispositifs qui renouvellent ainsi un agir au niveau des pratiques sociales.</p> <p>15/06/2017 éd. L'Harmattan</p> |  |
|---|---|

| | |
|--|---|
|  | <p>C'est à moi que tu parles ? la Méta-communication au Cœur du Processus de Médiation Alicia Musadi</p> <p>Vous pensez être particulièrement intuitif car vous devinez les pensées de vos proches avant qu'ils ne les expriment ? Vous pensez avoir mûrement réfléchi les derniers achats que vous avez effectués sans avoir jamais succombé aux sirènes de la publicité ? Ces croyances sont un leurre. Je vous rassure, ces pensées étaient les miennes avant d'entrer dans le monde de la méta-communication et de comprendre les rouages de notre communication. Méta-communiquer signifie communiquer sur notre propre communication ou sur celle d'autrui. C'est une aptitude indispensable en situation d'interaction et de dialogue. Celui qui ne s'y prête pas renonce à maîtriser complètement sa communication et renonce à la compréhension de l'autre. Parvenir à cultiver cette capacité innée constitue donc un enjeu majeur. Pour le médiateur, c'est un défi quotidien. La méta-communication lui offre les outils indispensables pour comprendre et aider les médiés en situation de conflit. Méta-communiquer vous permet de développer votre sensibilité au langage extra-verbal, de remédier aux pannes de communication et de déjouer les tentatives de manipulation. La communication étant une caractéristique commune à toutes les sociétés humaines, chacun peut être intéressé par la perspective d'améliorer la sienne, d'un point de vue tant professionnel que personnel, car la communication est médiatrice en ce qu'elle fait œuvre d'intermédiation entre les hommes.</p> <p>14/06/2017 éd. Dacres</p> |
|--|---|